

# PULSAR® 40

## Une innovation au service des producteurs



**PULSAR® 40** utilisé avec une variété **CLEARFIELD®** vous permet un désherbage de vos parcelles de tournesol :

### Plus sûr :

-  Avec un traitement en post-levée au moment où les adventices sont sensibles,
-  Une efficacité maintenue même en conditions sèches,
-  Une application sur une culture en place

### Plus efficace :

-  Avec un contrôle des graminées et des dicotylédones tant sur flores classiques que difficiles (dont datura, lampourde et liseron des haies).

### Plus simple :

-  La perspective unique d'un désherbage en un passage\* de 2 à 6 feuilles du tournesol (préférer des adventices jeunes).

(\*stratégie à adapter en fonction de la flore)

La technologie **CLEARFIELD®** tournesol permet de réduire la quantité de matière active par hectare (par rapport à la pré-levée) et est complémentaire des techniques de désherbinage.

Positionnement technique et préconisations







Stades du tournesol	Semis-Germination	2 à 4 feuilles	4 à 6 feuilles*
Stades dicots	-	2 cotylédons	6 feuilles
Stades graminées	-	1 feuille	1 talle
Flore graminées et dicots, pression normale			
Flore riche avec levée échelonnée de Graminées, infestation forte			
			

\*Après 6 feuilles du tournesol, l'effet parapluie limite l'efficacité de l'herbicide  
\*\* huile végétale de type ACTIROB B (nous consulter), délai entre les applications : 8 à 10 jours



Spectre d'efficacité

Observation 60 jours après traitement		Témoïn	Pulsar 40 (1,25)	Pulsar 40 + Adjuvant (0,625+1) x2	Témoïn	Pulsar 40 (1,25)	Pulsar 40 + Adjuvant (0,625+1) x2	
<b>Dicots</b>								
Amarante réfléchie	2 essais	27	100	100	<b>Graminées</b>			
Ambrosie	8 essais	44	83	83	Folle-avoine	13	78	91
Ammi majus	3 essais	68	89	74	Digitaire sang.	9	97	97
Mouron des champs	2 essais	4	89	98	Panic PdC	17	95	97
Arroche étalée	4 essais	7	83	88	Ray Grass sp.	234	75	83
Chenopode bl.	13 essais	8	92	96	Setaire glauque	41	92	97
Gaillet	1 essai	6	13	100	Setaire sp.	5	98	100
Tournesol -rep.	3 essais	25	96	98	Setaire verticillée.	4	70	83
Linaira élatine	1 essai	40	98	99	Setaire verte	35	92	94
Linaira bâtarde	1 essai	23	89	100	Toutes Gr.	42	90	95
Linaira commune	1 essai	6	100	87	<b>Chardon</b>			
Matricaire camo.	2 essais	14	73	67	1 essai	2	60	50
Mercuriale ann.	11 essais	18	76	88				
Coquelicot	1 essai	33	63	75				
Renouée des ois.	1 essai	6	97	100				
Renouée liseron	9 essais	46	44	61				
Renouée f. de pat.	4 essais	11	99	99				
Renouée pers.	3 essais	18	98	99				
Senecion	1 essai	10	65	85				
Sanve	2 essais	8	100	100				
Morelle	13 essais	36	96	97				
Laiteron des ch.	1 essai	16	92	94				
Laiteron rude	3 essais	12	71	93				
Veronique de perse	1 essai	5	75	82				
Pensee	1 essai	3	52	85				
Lampourde	3 essais	34	95	98				
Toutes dicots	22 essais	79	77	82				



## Avec CLEARFIELD® Tournesol, le désherbage de post-levée devient une réalité

® Marque déposée BASF : PULSAR® 40. Autorisation de vente : n° 2090064. Formulation : SL. Composition : 40 g/l d'imazamox. Usages et doses autorisées : tournesol CLEARFIELD® (variétés tolérantes à l'imazamox) 1,25 L/ha, soja 1,25 L/ha. Nombre d'apport maximum : 1. Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement aquatique, R50/53 : toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Délai avant récolte (DAR) : tournesol, soja : 90 jours. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres. Délai de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement. Protection utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. ATIC® AQUA. Autorisation de vente : n° 2090011. Formulation : CS (encapsulée). Composition : 455 g/l de pendiméthaline. Usages autorisés et doses : maïs : pré-levée ou post-levée (jusqu'à 6 feuilles), tournesol : pré-semis ou post-semis/prélevée, sorgho : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), millet, moha : post-levée (jusqu'à 6 feuilles), miscanthus : post-levée (dès le stade 3 feuilles). Doses autorisées : 2,6 L/ha. Classement toxicologique : N (Dangereux pour l'environnement), R50/53 (Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique). Nombre maximum d'applications par an : 1. Délai avant récolte (DAR) : 120 jours grain / 90 jours ensilage et fourrage vert. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m. Délai de rentrée dans la culture : 6 heures après le traitement (cf. arrêté du 12/09/2006). Conditions d'emploi : délais entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée : Légumes racines et tubercules : 190 jours (sont concernés : céleris, betterave potagère-bette, igname, navet-rutabagas, parais, radis et topinambour. Ne sont pas concernés : carotte et scorsonnère-salsifis) ; Betterave à sucre : 300 jours ; Légumes bulbes : 200 jours (ail, échalote et oignon ne sont pas concernés) ; Légumes feuilles : 200 jours (sont concernés : chicorée, cresson alençois et de Fontaine, épinard, laitue, mâche, pissenlit, scarole-frisée. Ne sont pas concernés : ciboulette et persil) ; Céréales : 200 jours (sont concernés : avoine d'hiver et toutes les céréales de printemps. Ne sont pas concernés : les céréales d'hiver sauf l'avoine d'hiver). Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4. Décembre 2011 - Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du n° azur de BASF Agro 0810 02 30 33, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 593TOUHBE1211SUD

### 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
	1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
	2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
	3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
	4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
	5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
	6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.
PENDANT L'APPLICATION	
	7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
APRÈS L'APPLICATION	
	8 ► Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	9 ► Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
	10 ► Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

### Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	 ou <a href="http://www.basf-agro.fr">www.basf-agro.fr</a>
Une question de santé	MSA	  APPEL GRATUIT EN UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>